



Fédération Enfants-Soleil Internationale  
Enfants-soleil Bourgogne.  
Enfants-Soleil Alpes Provence.

**RAPPORT D'ACTIVITES 2018 et PROJETS 2019**

**Manifestations / expositions 2018 et Projets 2019**

**En Bourgogne.**

7 expositions ou manifestations ont été réalisées au cours de l'année 2018 par Esol Bourgogne, qui ont permis la vente de :

- tableaux 210.00 €
- sculptures 703.00 €
- manifestations & actions 1386.00 €

**Soit pour les ventes un total de 2299 €** (en 2016 : 6282 € - en 2017 : 2866 €)

Total des adhésions et dons : 6370 € (en 2017 : 15633,59 €)

**En Ile de France**

Les ventes diverses des expositions ont rapporté 1989 €.

Il n'est pas facile de trouver des salles dans la région parisienne. Très peu sont gratuites.

La participation au Festival du Bout du Monde à Crozon, a rapporté 2000 €. Avec l'association Otre mer (anciennement Quimper Antilles) nous faisons la cuisine créole pour les festivaliers, depuis 10 ans. (Salade Haïtienne, colombo, rougaille, acras, boudin créole, samossa etc) Tout est préparé et cuisiné sur place. Nous ne sommes pas seuls...ce festival est fréquenté par 70000 festivaliers !)

Soit un total de recettes de 3989 €

**En Alpes Provence**

Un vide grenier a rapporté 256,55 €. Les recettes ont baissé car les adhérents ne sont plus très motivés.

**Rappel des manifestations en 2018 :**

- Le 18/03/2018 : Dictée solidaire par les anciens élèves de Couchey (21) : 426 €
- Les 5 et 6 mai 2018 : Exposition « Talents de Femmes » avec le Club Soroptimist (ventes : 248 €)
- Le 8/06/2018 : BBQ au collège St Joseph : 960 €
- Le 25/11/2018 : Journée artisanale du Groupe ST JOSEPH à Dijon (ventes : 420 €)
- Le 16/12/2018, Marielle Nordmann a donné un concert à la Mairie d'Itteville (91) dont les recettes ont été partagées au profit du Téléthon et d'Enfants Soleil ; une somme de 414 euros nous a été remise le 3 avril 2019.
- Une exposition à Paris 13 proposée par Marie Agnès Lahellec a rapporté 853 €.
- Les 1136 € restants proviennent des autres petites expositions. (Brocante à Eragny sur Oise, exposition à Douarnenez...)

**Projets manifestations 2019 :**

**Bourgogne**

- Participation à la « Dictée solidaire » le 17/03/19 organisée chaque année par les anciens élèves de l'école communale de Couchey que nous remercions chaleureusement ; une somme de 840 € nous a été remise suite à cette manifestation.

**Ile de France**

- Nous cherchons une salle à Paris pour faire une grande manifestation avec le Collectif Haïti.
- D'autres expositions auront lieu suivant les opportunités.

**Local mis à notre disposition :**

Le local, situé 1 allée de Calvi, mis à la disposition par la Mairie de Dijon, ayant fait l'objet de travaux, nous avons dû déménager le 7 mai 2018 l'ensemble du matériel et de l'artisanat dans un nouveau local que la Mairie nous a proposé au 85 avenue du Lac à Dijon.

La convention du 9 janvier 2018 a donc fait l'objet d'un avenant en date du 24 mai 2018, stipulant que cette autorisation d'occupation précaire était valable pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018. Nous n'avons à ce jour aucune nouvelle de la Mairie quant à la durée d'occupation de ce local.

L'association GRANDIR AU SENEGAL a intégré le local au 1<sup>er</sup> janvier 2018, tandis que l'association « Soleil d'Enfants du Pérou » a quitté le local le 31 décembre 2018 suite à la cessation de leurs activités.

## ACTIVITES HAITI - 2018

### **LES ECOLES – LES CANTINES :**

A titre indicatif, en 2018, il a été envoyé pour la cantine et l'écolage (salaires des professeurs et cuisinières) :

- 6383 € pour l'école de Verrettes
  - 12754 € pour l'école de Cité Soleil
- ainsi que des aides pour les rentrées scolaires (3335 €)

Notre participation aux salaires des professeurs ont été augmenté en 2018, comme ceux des cuisinières (50 €/mois). Pour fidéliser les enseignants, il faut des salaires décentes. Dans ces écoles qui accueillent des enfants de familles démunies, la participation des familles est très aléatoire.

### **Participation de l'Ambassade de France au ravitaillement des cantines scolaires. (2018/2019)**

Le programme d'aide à la sécurité alimentaire avec des produits locaux (Riz, haricots, maïs) à hauteur de 7 tonnes pour les 3 écoles : Fraternité, Massawist et école de Belair (association Timoun Restaveks dont nous participons à la gestion en tant que partenaires) a été décidé en 2018, mais les livraisons, à cause de l'insécurité et de divers autres problèmes, n'a été effective qu'en 2019. A ce jour, il reste le maïs à livrer. Cette aide nous permet de donner un repas par jour à tous les enfants.

### **Projet de modernisation des écoles et de l'enseignement. Projet COMOSEH. Le projet s'est déroulé d'octobre 2018 à février 2019.**

#### **L'origine du projet et sa pertinence.**

L'association Enfants-Soleil s'oriente de plus en plus vers un recentrage de ses activités autour de la sécurité alimentaire dans les écoles et de l'enseignement : cantines, amélioration du milieu de vie scolaire, outils de modernisation de l'enseignement, qualité de l'enseignement.

Le projet Comoseh permet d'avancer dans ces secteurs prioritaires, dans un pays où 90% des écoles sont privées, où la qualité de l'enseignement est très souvent déplorable, faute de moyen, de formation des enseignants et de locaux adaptés.

Ce projet a été monté par le **Collectif Haïti de France** dont nous sommes l'un des administrateurs, et est porté par le **Gref** (groupement des éducateurs sans frontières) et **Haïti futur**. Il est financé en partie par l'Agence Française de développement, et d'autres bailleurs comme les agences de l'eau, des conseils généraux et régionaux etc. Une partie du financement est en cours de recherche. (le budget total pour 30 écoles dépasse les 900000€)

L'école Massawist, qui compte 200 élèves de familles particulièrement démunies, a été construite au fur et à mesure des années, par l'association Enfants-Soleil.

Ce projet a permis une subvention d'environ 7800 € pour le projet sur un total de 13000. Le reste étant financé sur nos fonds propres.

Un des bâtiments, neuf, avec étage, abrite 5 salles de classe, dont une, au premier étage a été aménagée en salle informatique, bibliothèque.

#### **Plusieurs volets interdépendants composent ce programme :**

##### **☐ Eau et assainissement.**

- 1) Mettre à la disposition des enfants et des enseignants de l'eau courante, plus une formation à continuer sur les bonnes pratiques concernant l'hygiène de vie.

Une citerne sur le toit de l'école, ravitaillée par pompage depuis un puits ou par l'eau du réseau de la ville, quand il y en a. La pompe est alimentée par l'électricité solaire.

- 2) Poser un lavabo pour les salles de classe du premier étage, en complément des deux toilettes modernes déjà installées. Une pour les filles et les professeurs, une autre pour les garçons. Rénover les toilettes des plus petits, très dégradées, au rez-de-chaussée.

□ **Aménagement d'une salle informatique.** Cette salle compte 10 ordinateurs dédiés, un pour le professeur et un pour la direction. Un système wifi est mis en place. Carrelage de la salle. Enduit, lissage peinture des murs et du plafond.

- 3) Aménagement d'une infrastructure électrique. Tous les fils sont gainés et aux normes et un disjoncteur a été installé, nécessaire pour protéger les appareils. Il y a de gros orages dans la région.
- 4) Installation d'une alimentation électrique solaire. Panneaux solaires (3000 watts) inverter, régulateur, convertisseur de tension, et 8 batteries 6 Volts, capable d'alimenter la pompe, l'éclairage de toute l'école, les ordinateurs, imprimante et wifi, un projecteur pour le ciné club etc. L'inverter et les batteries pourraient être alimentés non seulement par les panneaux solaires mais aussi par l'électricité de la ville. Le personnel a été formé à son utilisation et à son entretien.
- 5) La sécurisation des locaux a été réalisée par un artisan local : 4 fenêtres « jalousie » en aluminium et verre. Barreaux aux fenêtres portes en fer avec serrure pour l'entrée, porte en bois pour la salle etc. Armoire sécurisée pour le matériel.
- 6) Fabrication du mobilier de la salle : 10 tables (1.20m/0.60), 20 chaises. Les tables en chêne ont été réalisées par un menuisier de Verrettes, qui a travaillé sur place. Le temps de fabrication a été long à cause des événements qui interdisaient les déplacements certains jours.
- 7) Matériel informatique : 12 ordinateur portables, souris, imprimante, achetés en France, les prix étant inabornables en Haïti. Marque Thomson (matériel français) fiables et simples, adaptés à l'usage prévu. kit Wifi, acheté en Haïti (Natcom), il permet d'utiliser sur le web les ordinateurs en même temps, mais aussi de mettre les téléphones sur wifi, pour utiliser par exemple Whatsapp.
- 8) Le Lecteur de DVD... qui servira pour le ciné-club. Il est fourni sur nos fonds propres. Les logiciels (installation d'office) pilotes ont été chargés en France. L'imprimante a été offerte par une entreprise (JPG) qui fournit les cartouches d'encre.

#### **Suite du projet en 2019.**

##### **Formation. Stage court (1 et 2) et stage long.(3)**

Une série de 2 stages de trois jours d'initiation est prévue pour le mois de mars (23,24,et 25)

##### □ **Stage long.**

##### **Stage pédagogique avec tous les professeurs. Hors budget.**

L'école accueillant des élèves de 7<sup>ème</sup> année et prévoyant d'accueillir des classes de 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> année, cette installation, très rare dans un département particulièrement défavorisé au niveau des infrastructures scolaire, est une avancée considérable, d'autant qu'elle permettra de moderniser l'enseignement, de qualité très médiocre dans le pays, pour les élèves de familles à revenus modeste, voire sans revenu.

#### **Le financement du programme.**

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Apport du programme Comoseh :         | 7541.55 €  |
| Apport fonds propres Enfants-Soleil : | 5550.93 €  |
| Total dépenses du programme :         | 13092.48 € |

#### **PROJET ONAVILLE.**

##### **Programme Onaville. Epicerie coopérative et réservoir d'eau. Quartier Fraternité.**

##### **Bilan complémentaire au 29 octobre 2018.**

Ce bilan, au bout de 6 mois de fonctionnement réel, fait ressortir des points à améliorer et fait part de nos solutions.

*Trois objectifs principaux avaient été fixés : apporter l'eau au quartier, et, à travers les activités de l'épicerie coopérative, mettre à disposition des habitants des produits de base à des prix abordables, avec priorité aux produits locaux, donner un emploi à des femmes déshéritées de l'association de développement d'Onaville.(ADHOR)*

Démarrage réel : avril 2018. Bilan ci-dessous : Octobre 2018. Redémarrage : décembre 2018.

Ce rapport synthétise celui du représentant du Collectif Haïti, Claude Calixte et de l'ingénieur Jérémie Wilglais (externe), avec les membres actifs du comité de développement d'Onaville,( Benjamin Violette et Janita Jean) et celui de Gérard Renard, responsable projets en Haïti.(interne)

**Trois chapitres sont développés : 1. Erreurs et aléas. 2. Points forts. 3. Améliorations apportées.**

Au début du programme, un groupe de 6 femmes a pris en charge, comme prévu, la gestion du commerce, sous la supervision de coordinateur. Elles ont travaillé par groupes de deux, se répartissant les jours de présence dans la semaine. Le reste du temps, elles ont continué leur petit commerce, qui consiste à arpenter le quartier avec leurs marchandises. Ainsi, en cas de problème, elles gardent leurs clients.

### Les difficultés, les aléas.

#### **1. L'achalandage. L'investissement de démarrage.**

##### Constat

1000 € d'aide au démarrage avaient été attribués pour l'achalandage.

- ☐ Manque de diversité dans les produits proposés.
- ☐ Eloignement des points de ravitaillement (grossistes et producteurs), et manque de contacts avec les fournisseurs locaux. En Haïti il est difficile d'avoir des contacts directs avec les fournisseurs. Les grossistes (Dames Sarah) tiennent ce marché : ce sont des sortes de clans qui conservent jalousement leur monopole. Les grands marchés sont sous la coupe des gangs.

##### Conséquences :

- ☐ Des produits non disponibles ou en trop grande quantité (pertes) ou de qualité médiocre.
- ☐ Déplacements trop fréquents et coûteux en argent et en temps. Prix d'achat trop élevés, prix de vente insuffisamment attractifs. Ventes en gros impossibles, vu les stocks.

Conclusion : Cette somme s'avère insuffisante. Les clients doivent trouver tous les produits courants, locaux en particulier, sans ruptures et en quantité.

#### **2. La formation.**

##### Constat :

- ☐ La plupart des femmes ne sachant pas lire et écrire, il fallait une formation sur plus d'une année, tenir compte des susceptibilités, du temps disponible, des capacités de chacune.
- ☐ Manque de présence sur place (formateur et expatrié) lors des premiers mois, et de constance dans la formation.
- ☐ Problèmes personnels du formateur et délégation à des personnes non compétentes. Non remontée des informations.
- ☐ Dissensions entre les femmes découlant du manque de compétences. Difficulté d'allier travail et formation.

##### Conséquences :

La gestion a posé des problèmes : vision d'ensemble, tenue des comptes, confiance, établissement des prix de vente...partage du travail et des bénéfices.

##### Conclusion :

L'équipe ne peut pas progresser dans ces conditions. Risque trop élevé pour la pérennité de la coopérative.

#### **3. Les heures d'ouverture. Le petit marché autour de l'épicerie.**

Constat. Plages d'ouverture insuffisantes.

##### Conséquences :

Une partie de la clientèle potentielle n'a pas été accueillie.

Conclusion : Faute de temps et d'investissement, une partie des activités a été obérée, avec des conséquences sur le chiffre d'affaires. Les clients auraient dû être plus nombreux, pour l'épicerie et pour l'eau. L'électricité aurait dû être dans le projet.

#### **4. Ventes à crédit, sous l'influence de certaines personnes de la zone. (contexte)**

##### Constat.

Certaines bénéficiaires ont opéré des ventes à crédit...Cela s'explique par la situation de misère de beaucoup de familles, qui ne trouvent rien pour nourrir les enfants.

##### Conséquences :

Une partie des sommes dues, même si elles sont minimes, ne pourra être récupérée... ou difficilement. Des conflits sont apparus entre les femmes gestionnaires à ce sujet. Il est aussi vital d'éviter les conflits entre l'épicerie et la population.

### 2. Les points forts :

#### **1. Construction. Locaux.**

##### Constat.

Le bâtiment est bien construit et fonctionnel, très sûr, bien que de dimensions réduites. Il est possible, dans un temps très bref, d'installer l'électricité. Une maison construite pour un bénéficiaire est attenante à l'épicerie.

#### **2. L'eau**

##### Constat.

L'eau a été distribuée avec succès : Prix du seau deux fois inférieur à celui pratiqué par des particuliers qui ont des citernes, et qui vendent une eau non purifiée, parfois récupérée sur une toiture. (Le lieu est extrêmement poussiéreux), l'environnement suspect. Quelques réticences au début vu le mode de purification (Stéritabs.)

### **3. L'apport humain.**

#### Constat.

□ Les heures de présence ont été respectées. Les femmes ont travaillé, leur bonne volonté ne peut être mise en cause. Elles sont, cependant, mentalement, trop loin d'être prêtes pour prendre des responsabilités, travailler en groupe, décider en groupe, et devenir autonomes dans leurs décisions.

Conséquences : le plan B est nécessaire. Une fermeture provisoire est décidée pour remettre tout en place.

### **Les solutions mises en place. Le nouveau programme a démarré en décembre 2018.**

#### **1. La sécurité.**

Nous avons donc changé les serrures, par précaution. En Haïti, aucun quartier pauvre n'est sûr. La recrudescence actuelle des gangs est un problème majeur pour la sécurité dans le pays.

#### **Plan B : capital humain.**

Changement dans le groupe des gestionnaires: Décision prise en commun.

Intégré : M. Jean Robert Prémé, président du comité. Restent : Mme Benjamin Marie Violette, et Mme Juanita Jean du premier groupe. Dans un premier temps, ces trois personnes gèrent l'ensemble des activités. Les autres, si elles le désirent, pourront être embauchées avec une rémunération, afin de se former, ce qui est très possible après un an probatoire. Elles bénéficieront prioritairement des emplacements du petit marché et d'aides ponctuelles compensatoires.

#### **2. La gestion. Le financement.**

1000 € supplémentaires ont été injectés sous forme de prêt, remboursables en 2 ans. Un nouveau contrat a été signé.

#### **4. L'électricité.**

Elle a été installée, dans le cadre d'une organisation locale. (Comité). Contribution fonds propres : 600 €

#### **5. Les cahiers de comptes.**

Une petite épicerie, dans un quartier pauvre, ce n'est pas une « superette » en Europe. Il est impossible de noter chaque vente avec précision. Les unités ne sont pas le kilo, ce sont de petits lots et des négociations de prix sont courantes. Tout cela rend impossible la tenue d'un cahier de comptes comme nous l'entendons en Europe. Il s'agit seulement de compter la caisse le soir. Les réapprovisionnements sont décidés à partir d'un état des stocks effectué chaque semaine.

#### **6. Système d'approvisionnement**

Les nouveaux gestionnaires disposent de correspondants de confiance dans les lieux d'approvisionnement : Fonds Verrettes, Cabaret, Titanyen, La Plaine. Pour les produits importés : directement dans les grands marchés de gros (Croix des Bossales), ou près de la frontière dominicaine, en quantités importantes assurant la rentabilité. Ils favoriseront donc les achats auprès des producteurs locaux. (sauf pour le riz local beaucoup trop cher.)

### **Etat des lieux : période fin 2018, premier trimestre 2019.**

Durant ces derniers 6 mois, les activités de l'épicerie ont fonctionné correctement selon nos prévisions, avec les trois personnes cooptées comme gérantes. Un état des achats effectués pour l'approvisionnement a été four ni.

## **AIDES AU LOGEMENT**

Concernant la maison d'accueil pour 5 femmes seules avec enfants handicapés à PERNIER (Port au Prince), le propriétaire (en l'occurrence le Dr Ostène à qui Enfants Soleil réglait pour moitié le loyer, soit 1800 €/an), ayant repris sa maison en juin 2018, nous avons alloué une aide de 500 € à chacune des 5 familles afin qu'elles puissent se reloger dans le secteur.

Pour les familles pauvres, le logement est une préoccupation et une angoisse de chaque instant.

Ainsi, pour Shaïna et sa famille, le propriétaire de l'appartement qu'ils occupaient depuis plusieurs années, a décidé de vendre et bien sûr la famille allait se retrouver à la rue. C'est grâce à des actions menées par le parrain de Shaïna qu'une somme de 5000 € a pu être récoltée et qu'un acte de vente en bonne et due forme a pu être négocié en novembre 2018 en faveur de cette famille.

Bien d'autres familles vivent dans des logements insalubres, sans eau ni électricité, dans des quartiers dangereux. Cependant, ces familles restent attachées à leur quartier parce que c'est là qu'elles ont leurs repères, l'école pour leurs enfants, leur petit commerce, leurs habitudes ...

De plus, les loyers sont chers et les propriétaires n'hésitent pas à expulser des familles qui ne peuvent plus payer leur loyer. A titre d'exemple : 400 à 500 € par an pour 1 seule pièce !

C'est le cas pour la famille de Scaëlle : l'appartement comporte 3 pièces, mais une seule est louée à la famille ! Il y a l'électricité (de temps en temps) mais pas l'eau qu'il faut aller chercher avec des seaux, c'est difficile d'accès et Scaëlle ainsi que sa maman ne sont pas en bonne santé.

On peut aussi rappeler qu'il y a tous ces enfants parrainés, qui sont devenus grands et qui poursuivent des études en faculté, et pour la plupart, qui sont éloignés de leur famille ; pour cela ils doivent, non seulement payer leurs études, mais trouver à se loger.

Là aussi, ce sont les parrains et marraines qui apportent une aide financière à ces familles et nous leur en sommes très reconnaissants.

## PARRAINAGES

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons 199 enfants parrainés**

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons 179 enfants parrainés et 15 parrainages « action » = 194**

Le Dr Ostène Joseph qui gérait la plus grande partie de ces parrainages, nous a fait savoir, fin décembre 2018, qu'il cessait ses activités au sein de l'association, créant ainsi une immense déception tant pour nous que pour les enfants à qui les enveloppes de parrainages n'ont pas été distribuées en novembre et décembre. Cela a été régularisé auprès des familles lors du voyage de Mr Renard en février 2019.

Nous avons été dans l'obligation de revoir entièrement notre système : transformer les parrainages nominatifs en parrainages « action » pour donner la priorité aux écoles et aux cantines.

Tous les parrains ont été informés de cette nouvelle organisation. Beaucoup ont accepté cette solution et nous les remercions de nous accorder leur confiance.

Evidemment, d'autres ont été déçus, voire choqués, à l'idée de perdre leur parrainage individuel, et ont abandonné. Cependant, certains parrainages nominatifs sur Port au Prince, seront conservés et gérés par Jérémie Wilglais.

A ce jour, nous avons :

|                  | Parrainage nominatif | Parrainage « action » | TOTAL     |
|------------------|----------------------|-----------------------|-----------|
| A VERRETTES      | 5                    | 19                    | 24        |
| A CITE SOLEIL    | 5                    | 2                     | 6         |
| A PORT AU PRINCE | 22                   | 19 + 16               | 57        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>32</b>            | <b>56</b>             | <b>88</b> |

### **L'implication d'Enfants-Soleil pour l'environnement.**

**La présidence de l'Association « Les potagers de la Challe » est l'un des volets de notre implication en France.**

Des activités relient la solidarité et la prise de conscience de la nécessité de l'effort pour préserver notre planète. En Haïti ou dans le reste du monde, le problème n'est pas différent. Solidarité en environnement sont les objectifs principaux de nos associations. (voir notre site « les potagers de la challe » hébergé par Enfants-Soleil.).

Plusieurs projets sont au programme, en France, pour les adultes et les enfants, en plus de la gestion des jardins communautaires :

- ☐ Former et accompagner les titulaires des 25 parcelles. Population démunie.
- ☐ Lutte contre l'utilisation polluante des plastiques et matières chimiques polluantes.
- ☐ Sensibilisation au tri des déchets.
- ☐ Arborisation d'un espace vert avec des arbres fruitiers rares.
- ☐ Diverses manifestations au niveau de la région et de la ville de Cergy. Formations sensibilisation.

En Haïti le problème est très complexe et dramatique. Le pays est dans un état alarmant de pollutions diverses.

Notre site [www.enfants-soleil.org](http://www.enfants-soleil.org) a été visité à ce jour plus de 230000 fois, le nombre de visites est en progression constante. C'est un encouragement.